

# MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

-----

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 JUILLET 2015

**Etaient présents :** Christophe CHENE, Jean-Pierre PASQUIER, Joëlle CHAPIN, Catherine GRATON, Denis CHARRON, Aurélie PETITEAU, Dominique BROCHET, Anne-Marie VINCENT, Bernard GARNIER, Jean-François JOUSSELIN, Sandra BONNEAU, Etienne PAPIN, Joël PERAU, Madeleine BOUYER et Sylvie BODINEAU.

**Absent excusé :** néant

**Secrétaire de séance :** Dominique BROCHET

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 08 juillet 2015 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

### Approbation du compte rendu de la séance du 11 juin 2015

Aucune observation n'est émise. Le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

### FINANCES : revalorisation des tarifs communaux

#### ➤ Salle Polyvalente

Augmentation des tarifs de location de la salle polyvalente du Souchay de 1%.

#### ➤ Salle Communale

Augmentation des tarifs de la salle communale de un euro. Les tarifs appliqués, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, seront les suivants : Tarif Eté : 29€ / Tarif Hiver : 37€

#### ➤ Redevance assainissement

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs par rapport à 2015 et fixe le prix de la redevance assainissement due par les foyers raccordés au service assainissement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, comme suit : à 1,73 € HT le m3.

#### ➤ Allocation vacances et séjours linguistiques

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs par rapport à 2015 et fixe comme suit le montant de ces aides communales pour l'année scolaire 2015-2016 :

- Allocation séjour linguistique : 36 euros

- Allocation vacances : 27 euros

#### ➤ Participations scolaires 2013-2014 :

- Pour 8 élèves de ST REMY à l'Ecole publique du FUILET : 3 257,59 €, Avis favorable.

### Pré-étude du site 10 rue de Bretagne

Le CAUE a présenté une pré-étude, le lundi 6 juillet à 14 h.

Deux scénarii sont proposés pour repenser cette zone en intégrant le cahier des charges suivant : regrouper les commerces, créer un espace dédié à l'habitat et procéder à l'extension de l'école.

L'architecte a souligné les avantages d'un tel projet : améliorer la sécurité des élèves, gagner en visibilité pour les cellules commerciales. Cet aménagement pourrait attirer des commerces extérieurs.

La réflexion se poursuit.

## REFORME TERRITORIALE

### ➤ Avis sur l'avant projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil municipal, suite à un vote à mains levées et à l'unanimité, DÉCIDE :

- d'émettre un avis favorable en rappelant que, en ce qui concerne son territoire, la future intercommunalité comprend toutes les communes membres des Communautés de communes suivantes: Canton de Champtoceaux, Canton de Saint-Florent-le-Vieil, Centre-Mauges, Moine-et-Sèvre, Montrevault Communauté, Région de Chemillé et Vihiersois Haut-Layon.
- De préciser que son souhait est que le statut de la future intercommunalité soit celui d'une communauté d'agglomération.

### ➤ Demande de création d'une commune nouvelle constituée des 11 Communes de Montrevault Communauté :

Suite à un vote au scrutin public écrit, et à l'unanimité, le Conseil municipal DÉCIDE :

- De solliciter de Mr le Préfet de Maine-et-Loire **la création d'une commune nouvelle à la date du 15 décembre 2015, par regroupement des 11 communes membres de Montrevault Communauté**, à savoir : La Boissière-sur-Èvre, Chaudron-en-Mauges, La Chaussaire, Le Fief-Sauvin, Le Fuiet, Montrevault, Le Puiset-Doré, Saint-Pierre-Montlimart, Saint-Quentin-en-Mauges, Saint-Rémy-en-Mauges, La Salle-et-Chapelle-Aubry, représentant une population totale de 16 264 habitants.
- De proposer à Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire que la commune nouvelle se nomme **Montrevault-sur-Èvre** et que son siège soit basé à Montrevault, 2 rue Arthur Gibouin.
- **De composer le conseil municipal de la commune nouvelle avec l'ensemble des conseillers municipaux des anciennes communes.**
- **D'approuver la charte** de la commune nouvelle.

## AFFAIRES DIVERSES

### ➤ Acquisition d'une structure de jeux

Le Conseil municipal des enfants travaille sur l'aire de jeux, près du terrain de tennis. Une table de ping-pong va être installée et un terrain de boules a déjà été tracé. Avis favorable à l'acquisition d'une structure de jeux suivant disponibilité financière.

➤ **Prochaine réunion : Conseil Municipal : Jeudi 17 septembre 2015 à 20H00.**

Affiché le **8 JUILLET 2015**.